

## Précautions spécifiques BHRe (Patients infectés ou colonisés)

<b>PROBLEMATIQUE</b>	<b>Définition</b>	Microorganismes (MO) hautement résistants à la plupart des antibiotiques dont la diffusion doit être maîtrisée. Exemple de BHR : - entérobactéries productrices de carbapénémase (EPC) - entérocoques résistants aux glycopeptides (ERG)
	<b>Réservoir</b>	Tube digestif, urines
	<b>Voies de transmission</b>	Mains, matériel et environnement Transmission facilitée par la diarrhée, l'incontinence fécale et les suppurations
	<b>Durée des mesures</b>	En fonction du plan de maîtrise défini dans l'établissement
<b>ORGANISATION</b>	<b>Chambre individuelle</b>	Oui ou Regroupement des patients porteurs du même micro-organisme
	<b>Information /Signalétique soignants, patients, visiteurs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Visuel pour la chambre et le dossier du patient</li> <li>• Information du patient et de ses proches</li> <li>• Information <u>systematique</u> des services en cas de transfert ou déplacement (examen, consultation, radio...)</li> <li>• Signalement interne (à l'EOH)</li> </ul>
	<b>Organisation des soins</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Regroupement des soins pour le patient</li> <li>• Activités limitées (transferts, visites du patient...)</li> </ul>
<b>SOINS</b>	<b>Hygiène des mains</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Friction hydro-alcoolique (FHA) lors des soins et FHA <u>obligatoire</u> avant de sortir de la chambre pour les soignants, les visiteurs et le patient</li> <li>• Unique mesure à faire respecter par les visiteurs</li> </ul>
	<b>Gants à usage unique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Uniquement avant tout soin exposant à un risque de contact avec le sang ou les liquides biologiques, les muqueuses et la peau lésée</li> <li>• Gants jetés immédiatement après le soin, suivi d'une friction <u>avant de toucher à l'environnement du patient</u></li> </ul>
	<b>Surblouse ou tablier</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Impérativement à usage unique</li> <li>• Lors d'un soin direct auprès d'un patient</li> <li>• A jeter systématiquement après chaque utilisation</li> </ul>
	<b>Matériel de soins</b>	Individualisé et stocké dans la chambre en quantité limitée
	<b>Déchets</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Eviter le stockage dans la chambre</li> <li>• Tri habituel : DAOM/DASRI</li> <li>• Evacuer les déchets systématiquement après chaque soin</li> </ul>
<b>ENVIRONNEMENT</b>	<b>Selles</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Patient continent et autonome : utilisation des sanitaires de la chambre.</li> <li>• Patient continent et dépendant : bassin, urinal, seau transportés sans vidange préalable avec couvercle, vers le lave-bassins.</li> <li>• En l'absence de lave-bassin : après vidange dans les WC, nettoyage manuel (Détergent/désinfectant) du bassin après chaque utilisation de préférence par immersion (Local utilitaire sale)</li> <li>• Utilisation interdite des douchettes</li> <li>• Patient incontinent : évacuation des protections (filière DASRI)</li> </ul>
	<b>Vaisselle</b>	Circuit et traitement habituels
	<b>Linge</b>	Circuit et traitement habituels
	<b>Housses : matelas, fauteuil ...</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Au cours du séjour et à la sortie du patient : vérifier l'intégrité des housses, les remplacer si elles sont craquelées, trouées, percées (risque de réservoir de MO)</li> </ul>
	<b>Entretien de la chambre Au minimum une fois par jour</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vigilance particulière pour l'environnement dans son ensemble</li> <li>• Protection préalable de la tenue par surblouse ou tablier à usage unique</li> <li>• Nettoyage de la chambre (Détergent/désinfectant ou appareil vapeur) : insister sur les surfaces touchées par les mains (poignées de portes, de placards, barrières, sonnette, interrupteurs ...)</li> <li>• A la sortie du patient : Bionettoyage complet</li> </ul>

## Avertissement

La fiche technique « **Précautions complémentaires en cas de Bactéries hautement résistantes émergentes à portage digestif** » s'adresse aux équipes opérationnelles d'hygiène. Elle rappelle les précautions complémentaires contact (PCC), qui viennent en complément des précautions « standard ».











Rappel : **Les Précautions générales d'hygiène ou Précautions « Standard »<sup>1</sup> à respecter lors de soins à tout patient, sont au nombre de 7.**

Le but de la fiche est d'aider les établissements à la prise en charge des patients suspects (rapatriés, hospitalisés à l'étranger), porteurs ou contacts de BHRe, en présentant de manière synthétique les précautions à prendre.

Exemples de BHRe :

- entérobactéries productrices de carbapénémase (EPC)
- entérocoques résistants aux glycopeptides (ERG)

Cette fiche est à relier aux documents de référence suivants :

-  *Prévention de la transmission croisée des Bactéries Hautement Résistantes aux antibiotiques émergentes. HCSP. 2013. 79 pages.*
-  *Instruction DGS/DUS/RIS n° 2011-224 du 26 août 2011 relative aux mesures de contrôle des entérobactéries productrices de carbapénémases (EPC)*
-  *Circulaire DGS/RI/DGOS/PF n° 2010-413 du 6 décembre 2010 relative à la mise en œuvre de mesure de contrôles des cas importés d'entérobactéries productrices de carbapénémases (EPC)*
-  *Recommandations relatives aux mesures à mettre en œuvre pour prévenir l'émergence des entérobactéries BLSE et lutter contre leur dissémination. HCSP. 2010. 71 pages.*
-  *Plan local de maîtrise d'une épidémie à entérobactéries productrices de carbapénémase ou entérocoques résistants aux glycopeptides. Cclin Ouest. 2011. 3 pages.*
-  *Circulaire n° DGS/RI/DGOS/PF/2010/413 du 6 décembre 2010 relative à la mise en œuvre de mesure de contrôles des cas importés d'entérobactéries productrices de carbapénémase (EPC)*
-  *Maîtrise de la diffusion des bactéries multirésistantes aux antibiotiques importées en France par des patients rapatriés ou ayant des antécédents d'hospitalisation à l'étranger : recommandations, 2<sup>ème</sup> version. HCSP. 2010. 41 pages.*
-  *Rapport relatif à la maîtrise de l'émergence et de la diffusion des entérocoques résistants aux glycopeptides (ERG) dans les établissements de santé français. HCSP. 2010. 19 pages.*
-  *Surveiller et prévenir les infections associées aux soins. HCSP, SFHH. 2010. 175 pages.*
-  *Prévention de la transmission croisée : précautions complémentaires contact : consensus formalisé d'expert. SFHH. 2009. 60 pages.*

N.B. : fiche mise à jour et consultable sur le site web du Cclin Ouest.

**Groupe de travail :** V de Salins, MA Ertzscheid, S Jourdain, E Gaspaillard, F Lemarié, R Leservoisier, D Matouk, E Morel-Desjardins, F Raymond, V Salaun

**Validation Cclin Ouest :** Dr M Aupée, Dr H Sénéchal

<sup>1</sup>Circulaire DGS/DH - N° 98/249 du 20 avril 1998 relative à la prévention de la transmission d'agents infectieux véhiculés par le sang ou les liquides biologiques lors des soins dans les établissements de santé.